



RÈGLEMENT DE

GESTION SPORTIVE

2012-2013

II. VIE INTERNATIONALE

EPREUVES OLYMPIQUES ISSF

A.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES OLYMPIQUES	5
A.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS CIBLE	6
A.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS CIBLE - EPREUVES OLYMPIQUES	8
A.4. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU	11
A.5. PROCEDURE D'ACCES AUX COLLECTIFS PLATEAU	12
A.6. PROCEDURES DE MAINTIEN SUR LE COLLECTIF PLATEAU	14
A.7. TABLEAUX DES COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU	15
A.8. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE et PLATEAU	16
A.9. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU	16
A.10. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU	17

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES MONDIALES ISSF

B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES MONDIALES	19
B.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIF EPREUVES MONDIALES	20
B.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS	21
B.4. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE	23
B.5. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE	24
B.6. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE	24

REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE EPREUVES ISSF

C.1. MODE DE SELECTION EPREUVES OLYMPIQUES et MONDIALES ISSF	26
C.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M	29
C.3. COUPES DU MONDE (Fort Benning / Munich)	33
C.4. JEUX MEDITERRANEENS - CHAMPIONNAT D'EUROPE 25/50/300M	35
C.5. COUPE DU MONDE (Grenade)	42
C.6. SELECTION NATIONALE PLATEAU	43
C.7. COUPES DU MONDE PLATEAU (Acapulco / Al Ain) JEUX MEDITERRANEENS PLATEAU	44
C.8. COUPES DU MONDE PLATEAU (Nicosie / Grenade) CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU (Suhl) CHAMPIONNAT DU MONDE PLATEAU (Lima)	47
C.9. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU JUNIORS	51
C.10. CHAMPIONNAT DU MONDE PLATEAU JUNIORS	52
C.11. CHAMPIONNAT D'EUROPE CIBLE MOBILE 50 M	52
C.12. REGLES SPECIFIQUES APPLICABLES A TOUS LES SELECTIONNES	54
C.13. ANNEXES	55

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE
--

D.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX	65
D.2. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH.....	66
D.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE FIELD	67
D.4. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE	68
D.5. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS.....	69
D.6. EPREUVE DE SELECTION	70
D.7. CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION 2013.....	70
D.8. CRITERES D'ACCES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION	71
D.9. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE	
AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE	72
D.10. RECAPITULATIF DES MODALITES DE SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE	
AUX CHAMPIONNATS DE REFERENCE	75
D.11. ANNEXES	76
D.12. CALENDRIER INTERNATIONAL 2013.....	78

Version 20.12.2012

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX

EPREUVES OLYMPIQUES ISSF

A.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES OLYMPIQUES

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- la priorité des moyens est consacrée aux collectifs olympiques,
- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau et signer avec la fédération une convention individuelle,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation au travers de sa filière de haut niveau, et notamment de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « *l'implication* » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement, d'aides financières et matérielles et l'accès direct à des stages sélectifs en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

Les Collectifs sont gérés dans les épreuves suivantes :

- *Carabine et Pistolet à 10 M*
- *Carabine et Pistolet à 50 M*
- *Pistolet à 25 M*
- *Skeet Olympique, Fosse Olympique et Double Trap*

A.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS CIBLE

La Direction Technique Nationale met en place un Classement National pour les épreuves olympiques ISSF Cible afin de permettre aux compétiteurs de mieux se situer dans la hiérarchie nationale. Le classement national devient le moyen prioritaire d'accéder aux collectifs cible.

Il fonctionne de façon continue sur les 12 mois courant de l'année. Un classement sera effectué pour chacune des 4 catégories ouvertes à condition d'avoir 3 résultats enregistrés. Il sera effectué sur la moyenne de toutes les performances réalisées au cours des 12 derniers mois sachant que :

- Pour 5 matchs enregistrés, le moins bon score sera éliminé.
- Pour 8 matchs enregistrés, les 2 moins bons scores seront éliminés.

Le classement national sera mis à jour à chaque fin de mois sur le site internet de la FFTir permettant ainsi à l'ensemble des compétiteurs de se situer tout au long de la saison.

Au 30 septembre de chaque année, les résultats enregistrés sont donc le reflet complet de la saison (du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 pour cette saison par exemple) et servent de référence pour la constitution des collectifs nationaux.

Compétitions retenues dans le classement des épreuves olympiques

- Étapes des Circuits Nationaux ISSF Cible
- Championnat Régionaux des tireurs participants aux Championnats de France (Classement Cadets, Juniors, S1, S2, S3, D1, D2 et D3)
- Championnat de France 10, 25 et 50 mètres (Classement Cadets, Juniors, S1, S2, S3, D1, D2 et D3)
 - Matchs sélectifs au sein des collectifs nationaux
 - Sélections Nationales 10, 25 et 50 mètres si elles sont organisées
- Compétitions internationales référencées au calendrier international de la FFTir.

La liste des compétitions est disponible sur le site de la FFTir.

QUOTA DE PLACES ACCESSIBLES AU 30 SEPTEMBRE 2013

EPREUVES OLYMPIQUES CIBLE		
EPREUVES	QUOTA DE PLACES	CRITERE
PISTOLET	SENIOR/DAME	
	10 M Dame	5
	25 M Dame	5
	10 M Senior	6
	Vitesse 25 M Senior	4
	50 M Senior	4
	JUNIOR	
	10 M JF	6
	25 M JF	6
	10 M JG	6
	Vitesse 25 M JG	4
	50 M JG	6
CARABINE	SENIOR/DAME	
	10 M Dame	6
	50 M 3x20 Dame	6
	10 M Senior	6
	50 M 3x40 Senior	7
	50 M 60 BC Senior	7
	JUNIOR	
	10 M JF	6
	50 M 3x20 JF	6
	10 M JG	6
	50 M 3x40 JG	6
	50 M 60 BC JG	6
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 2 places par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs, détection par le responsable PES/PER)	

REGLES SPECIFIQUES EPREUVES CIBLE

- ♦ L'appartenance à un collectif est strictement limitée à une seule épreuve sauf si le tireur répond aux conditions d'admission d'une deuxième, voire une troisième épreuve.
- ♦ Un tireur est susceptible d'intégrer le collectif en cours de saison sportive si son niveau de performance le justifie et s'il démontre une réelle adhésion au programme d'entraînement et de compétition du collectif.

- ♦ Pour prétendre à une inscription sur un collectif, la participation à 4 compétitions minimum du calendrier national sera exigée dont un championnat de France.
- ♦ Durée d'inscription sur un collectif : 1 an

Juniors 3^e année

Les juniors 3^e année seront admis dans les collectifs Senior/Dame aux 2 conditions suivantes,

⇒ Accéder à un podium lors d'une compétition internationale de référence 2012/2013 :

Compétitions internationales de référence juniors 2012/2013

- ✓ Compétition internationale 10 M à Munich
- ✓ Championnat d'Europe 10 M et 25/50 M,
- ✓ Compétition internationale Suhl Juniors
- ✓ Compétition internationale Hopes Pilsen

⇒ Et de réaliser les points suivants :

Pistolet 10 M JF	Pistolet 10 M JG	Pistolet 25 M JF	Pistolet Vit. JG	Pistolet 50 M JG
378	573	571	572	540
Carabine 10 M JF	Carabine 10 M JG	Carabine 3x20 JF	Carabine 3x40 JG	Carabine 60 BC JG
394	591	574	1152	592

A.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS CIBLE - EPREUVES OLYMPIQUES

La liste des collectifs nationaux de préparation haut niveau 2012/2013 est connue.

Carabine/Pistolet

Le classement national 2011/2012 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les différents collectifs de préparation dans les disciplines pistolet (46 tireurs) et carabine (39 tireurs).

COLLECTIF CARABINE JUNIORS		
EPREUVES OLYMPIQUES		
10 M Hommes	50 M Hommes 3x40	50 M Hommes 60 BC
AMAT Cyril BAUDOUIN Brian BUFFARD Lorenzo GEORGET Alexandre MALITE Jiovanh RAYNAUD Alexis	BAUDOUIN Brian BESSOT Pierre GEORGET Alexandre LE LIEPVRE Théophile RAYNAUD Alexis ZINDY Florian	BAUDOUIN Brian BESSOT Pierre BUFFARD Lorenzo GEORGET Alexandre GUIGNARD Clément RAYNAUD Alexis ZINDY Florian
10 M Femmes	50 M Femmes 3x20	
ARDELET Céline CHEVANCE Aurélie CONSTANT Elise HUARD Samira MATTE Romane MUGLER Marine PERMENT Amélie ROY Marie	CHEVANCE Aurélie HUARD Samira MATTE Romane MUGLER Marine PERMENT Amélie SANSEIGNE Marie SIMON Manon WINTENBERGER Emilie	

Entraîneur : Nicolas SCHIANCHI

Entraîneur adjoint : Pierre Jean MILLIERE

COLLECTIF CARABINE SENIORS/DAMES		
EPREUVES OLYMPIQUES		
10 M Hommes	50 M Hommes 3x40	50 M Hommes 60 BC
D'HALLUIN Mickael GERMOND Etienne GRAFF Cyril HENRY Josselin LAHBIB Damien MONNIER Jérémy PIASECKI Pierre Edmond SAUVEPLANE Valerian	D'HALLUIN Mickael GERMOND Etienne GRAFF Cyril HENRY Josselin MONNIER Jérémy MORENO FLORES Rémi SAUVEPLANE Valerian	D'HALLUIN Mickael GRAFF Cyril HENRY Josselin JENICOT Guillaume MONNIER Jérémy MORENO FLORES Rémi SAUVEPLANE Valerian
10 M Femmes	50 M Femmes 3x20	
BRIZE Laurence EVESQUE Emilie FAYOLLE Marie GIGON Marie Laure MORIN Sandy OLRY Jennifer	BRIZE Laurence EVESQUE Emilie FAYOLLE Marie FOURNIER Marie GIGON Marie Laure MORIN Sandy	

Entraîneur : Pascal BESSY

Entraîneurs adjoints : Eric VILLER, Maxime LASSALLE

COLLECTIF PISTOLET JUNIORS		
EPREUVES OLYMPIQUES		
10 M Hommes	Pistolet Vitesse 25 M	50 M Hommes
ADAMUS Antoine BECQ Florian CABRIEL Romain CHAMPAGNAT Antoine FAUCILLON Marc Antoine QUIQUAMPOIX Jean STOLL Victorien	CABRIEL Romain CAFFARATTI Christopher LHOTE Pierre Alexandre POLO Vincent QUIQUAMPOIX Jean TOUCANNE Nicolas	ADAMUS Antoine BECQ Florian CHAMPAGNAT Antoine FAUCILLON Marc Antoine LAMOLLE Aurélien POLO Vincent
10 M Femmes	25 M Femmes	
CHEVALIER Alexandra GALLIEN Alisson GUILLAUME Sarah LAMOLLE Mathilde LARRET Clémentine RENE Anne Isabelle SCIRE Sophie	BATIER Fanny BAUER Célia FORGET Laetitia GUILLAUME Sarah LAMOLLE Mathilde RENE Anne Isabelle SCIRE Sophie	

Entraîneur : Elodie COTTIN
Entraîneurs adjoints : Patrick BIEBUYCK, Laurent SASSO

COLLECTIF PISTOLET SENIORS/DAMES		
EPREUVES OLYMPIQUES		
10 M Hommes	Pistolet Vitesse 25 M	50 M Hommes
ARTAUD Boris DEGAT Julien DUMOULIN Franck EGRETAUD Eric ESTAQUE Marc GOUSTARD Flavien JEANNINGROS Vincent LAPEYRE Walter	ARTAUD Boris BESSAGUET Clément DAUMAL Fabrice DELACOURT Thomas HISLER Julien KIEFFER Franck	BLANCHOUIN Sébastien BOUTMARD Julien DUMOULIN Franck ESTAQUE Marc JEANNINGROS Vincent LAPEYRE Walter
10 M Femmes	25 M Femmes	
GOBERVILLE Céline GOBERVILLE Sandrine GUILIANO Cyrielle JACOLIN Hélène PESCAIRE Laurie TIRODE Stéphanie	DAVID Clémentine GIRAUD Aurélie GOBERVILLE Céline SERRA TOSIO Corinne TIRODE Stéphanie	

Entraîneurs : Hervé CARRATU, Philippe HEYERE
Entraîneurs adjoints : Martial CHAUSSE, Laurent SASSO

A.4. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU

EPREUVES OLYMPIQUES - PLATEAU

COLLECTIF A

COLLECTIF B

FOSSE OLYMPIQUE	Senior	120	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe A Durée : 2 ans	Senior	118	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe B Durée : 1 an
	Dame	69		Dame	67	
SKEET OLYMPIQUE	Senior	121	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe A Durée : 2 ans	Senior	119	Points à réaliser pour une inscription sur le Collectif Groupe B Durée : 1 an
	Dame	69		Dame	67	
DOUBLE TRAP	Senior	Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats nationaux de la saison 2012/2013 en tenant compte des modifications et du nouveau règlement technique de l'ISSF				

COLLECTIF JEUNES

FOSSE OLYMPIQUE	Junior Garçon	114	Points à réaliser pour une inscription sur le collectif Jeunes Durée : 1 an	Junior Fille	63	Points à réaliser pour une inscription sur le collectif Jeunes Durée : 1 an
SKEET OLYMPIQUE	Junior Garçon	115		Junior Fille	63	
DOUBLE TRAP	Junior	Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats nationaux de la saison 2012/2013 en tenant compte des modifications et du nouveau règlement technique de l'ISSF				
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve (choix et proposition des entraîneurs)			En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve (choix et proposition des entraîneurs)		

A.5. PROCEDURE D'ACCES AUX COLLECTIFS PLATEAU

Cette procédure est soumise à des étapes et aux règles suivantes :

1^{ère} Phase

La participation à l'épreuve de sélection nationale est la première condition pour l'accès aux collectifs nationaux de préparation.

Lieu : Cernay (Sélection nationale)

Date : 1^{er} au 5 mai 2013

Programme : 1 match FO/DT/SO

Catégories : senior, dame, junior garçon et junior fille

Participation :

- Epreuve ouverte à tous les tireurs sans critères d'accès,
- Tireurs des collectifs groupe B
- Tireurs des collectifs Jeunes

2^e Phase

A l'issue du classement de la sélection nationale,

SENIORS

- ♦ La participation à un Grand Prix international est la principale étape permettant aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs B à condition de réaliser le minima requis (voir tableau d'entrée en collectif plateau).

FOSSE OLYMPIQUE	
Saison 2011/2012	Saison 2012/2013
Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2012 participeront au Grand Prix International à Suhl (04 au 09 juin 2013) pour y réaliser le minima du groupe B	Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2013 participeront au Grand Prix International à Brno (20 au 24 juin 2013) pour y réaliser le minima du groupe B

SKEET OLYMPIQUE	
Saison 2011/2012	Saison 2012/2013
Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2012 participeront au Grand Prix International à Todi (19 au 27 mai 2013) pour y réaliser le minima du groupe B	Les 3 premiers Seniors hors collectif de la sélection nationale 2013 participeront au Grand Prix International à Brno (20 au 24 juin 2013) pour y réaliser le minima du groupe B

JUNIORS

- ♦ Le premier junior garçon FO/SO du classement (hors collectif) sera sélectionné pour participer au Grand Prix international à Suhl du 4 au 9 juin 2013 (Juniors Cup)
- ♦ Les Grands Prix internationaux sont les principales étapes permettant aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs Jeunes à condition de réaliser le minima requis (voir tableau d'entrée en collectifs plateau).

Classement :

- ♦ A l'issue de la sélection nationale, il sera attribué aux 8 premiers du classement par épreuve et par catégorie : des points « **C** » en fonction de la place obtenue en match de qualification,
- ♦ A l'issue de la sélection nationale, il sera attribué aux tireurs par épreuve et par catégorie : des points « **S** » en fonction du score obtenu en match de qualification.

Les points « C » seront attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points C
1 ^{er}	15
2 ^e	10
3 ^e	8
4 ^e	5
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	2
8 ^e	1

Les points « S » seront attribués en fonction du résultat obtenu en match de qualification sur la base d'un score de référence (il correspond au résultat maximal).

15 points seront attribués aux tireurs qui réalisent le score de référence. Un point sera déduit au tireur lorsqu'il réalise 1 point en dessous du score de référence et ainsi de suite.

Exemple :

Un tireur (FO ou SO) senior est 2^e au classement avec 119 points, il lui sera donc attribué 10 points pour sa 2^e place plus 9 points pour son résultat, soit 19 points au total.

Epreuves	Score de référence
Fosse Olympique Senior	125
Fosse Olympique Dame	75
Skeet Olympique Senior	125
Skeet Olympique Dame	75

Le classement final est effectué à partir de la somme des points « C » et « S ».

En cas d'égalité de points, la valeur la plus élevée du point « C » servira au départage des tireurs.

A.6. PROCEDURES DE MAINTIEN SUR LE COLLECTIF PLATEAU

Pour un tireur inscrit sur le collectif en groupe A

Durée d'inscription : 2 ans

Date d'effet : 1^{er} octobre 2012

- Si un tireur réalise le minima A la 1^{ère} année, il maintient son inscription sur la période en cours plus les 2 années suivantes.
 - Si un tireur réalise le minima A la 2^e année, il est reconduit sur le collectif pour une inscription de 2 ans.
 - Dans le cas où le tireur réalise le minima B au cours de la période de 2 ans, il sera maintenu la 3^e année sur le collectif en groupe B.
 - Si aucun minima n'est réalisé au cours de la période de 2 ans, le tireur sortira du collectif
- ♦ Les minimas du groupe A devront être réalisés sur les championnats de référence (coupes du monde, championnat d'Europe et du monde, Jeux Méditerranéens).
 - ♦ Les minimas du groupe B peuvent être réalisés sur les Grands Prix internationaux.
 - ♦ Participation prioritaire du groupe A sur les championnats de référence (coupes du monde, championnat d'Europe et du monde, Jeux Méditerranéens).

Pour un tireur inscrit sur le collectif en groupe B

Durée d'inscription : 1 an

Date d'effet : 1^{er} octobre 2012

- Si un tireur réalise le minima B l'année de son inscription, il est automatiquement reconduit l'année suivante sur le collectif en groupe B.
 - Si un tireur réalise le minima A l'année de son inscription, il intègre immédiatement le dispositif en cours du groupe A plus une durée de 2 ans.
 - Si aucun minima n'est réalisé au cours de la période de 1 an, le tireur sortira du collectif.
- ♦ Les minimas du groupe A devront être réalisés sur les championnats de référence (coupes du monde, championnat d'Europe et du monde, Jeux Méditerranéens).
 - ♦ Les minimas du groupe B peuvent être réalisés sur les Grands Prix internationaux.
 - ♦ Participation du groupe B sur une coupe du monde suivant le mode de sélection et décision de la DTN.

A.7. TABLEAUX DES COLLECTIFS EPREUVES PLATEAU

Pour les disciplines plateau (21 tireurs), les groupes A des collectifs Fosse et Skeet olympique auront accès de façon prioritaire aux échéances de référence (Coupes du monde, championnat d'Europe et du Monde), tandis que les groupes B devront afficher leurs capacités à performer sur des grands prix internationaux pour être éligible sur les compétitions de référence.

COLLECTIF PLATEAU - FOSSE OLYMPIQUE/DOUBLE TRAP			
A	SENIORS		
	FO Hommes	FO Femmes	DT Hommes
	CLAMENS Stéphane DESERT Antonin	RACINET REAU Delphine	
B	FO Hommes	FO Femmes	DT Hommes
	GAILLARD Kévin PAES Jean Yves TACHIN Vincent TRONC Yves	CORMENIER Carole COUZY Mélanie NEAU Stéphanie SAUZET Marina	
	JUNIORS		
JEUNES	FO Hommes	FO Femmes	DT Hommes
	LACROIX Jean Baptiste	COUET Adeline	

COLLECTIF PLATEAU - SKEET OLYMPIQUE		
A	SENIORS	
	SO Hommes	SO Femmes
	TERRAS Anthony	GIRARDET Véronique
B	SO Hommes	FO Femmes
	DELAUNAY Eric LATOIR Florian PETIT Emmanuel POUMAILLOU Edouard	LEYON Pascale
JEUNES	JUNIORS	
	SO Hommes	SO Femmes
	ANASTASSIOU Lucie	
Entraîneur : Anthony SZEWC		

A.8. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE et PLATEAU

SORTIE DES COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
<i>Si non réalisation des critères d'entrée Cible</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si non réalisation des critères d'entrée Plateau</i>	2 ans groupe A	2 ans groupe A	1 an	1 an
	1 an groupe B	1 an groupe B		
<i>Si problème de conduite (comportement)</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat
<i>Si absence de travail ou de participation aux stages</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si refus de participation à une compétition sans motif valable</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat

A.9. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU

ATTRIBUTION COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
MUNITIONS ENTRAINEMENT ET MATCH	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE PERSONNALISEE (liste Haut Niveau)	OUI	OUI	Aides en matériel sur cas particulier	Aides en matériel sur cas particulier
STAGES	OUI	OUI	OUI	OUI
CHAMPIONNATS DE REFERENCE	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection
COUPES DU MONDE	Matches Sélectifs	Matches Sélectifs	En fonction du potentiel	En fonction du potentiel
AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES *	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur
CONVENTION INDIVIDUELLE	OUI	OUI	NON	NON
TENUE SPORTIVE	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence

* Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique national ou à son représentant qui prend la décision finale.

A.10. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE ET PLATEAU

Des quantités de munitions seront attribuées par les entraîneurs responsables à chaque tireur appartenant à un collectif en fonction des séances d'entraînement, du programme de préparation et des objectifs prioritaires de chaque sportif.

Munitions attribuées :

- Cartouches et/ou plombs en qualité match et entraînement
- Cartouches plateau en qualité match et entraînement

Cas particulier du plateau :

Pour des raisons de commodités de gestion (stockage, poids, volume) et de situations très différentes des sportifs des collectifs, la gestion des munitions et plateaux est entièrement à la charge de chaque sportif de haut niveau.

Sur demande du sportif et sous couvert de l'entraîneur, une dotation particulière d'aides personnalisées sera versée au sportif et mentionnée sur la convention individuelle de haut niveau.

ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX

EPREUVES MONDIALES ISSF

B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX EPREUVES MONDIALES

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation avec la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « *l'implication* » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement, d'aides financières et matérielles et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

Les Collectifs sont gérés dans les épreuves suivantes :

- Pistolet à 25 M
- Carabine à 50 M
- Carabine à 300 M
- Cible mobile 30+30 et 20+20 à 10 M et à 50 M

Particularités des Epreuves Mondiales :

Les épreuves non olympiques ne sont pas prioritaires. Dans certains cas, la notion de collectif sera très réduite.

B.2. CONDITIONS D'ENTREE COLLECTIF EPREUVES MONDIALES

EPREUVES MONDIALES			
EPREUVES		QUOTA DE PLACES	CRITERE
SENIOR/DAME/JUNIOR GARCON/JUNIOR FILLE			
PISTOLET 25 M	25 M Percussion Centrale	3	L'admission se fera suivant l'ordre du Classement National 2012/2013 Constitution des Collectifs : le 30 septembre 2013
	25 M Standard	3	
	25 M Junior G	2	
	25 M Standard Junior G	2	
CARABINE 50 M	60 BC Dame	2	
	60 BC Junior Fille	2	
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs)		

REGLES SPECIFIQUES

- ♦ L'appartenance à un collectif est strictement limitée à une seule épreuve sauf si le tireur répond aux conditions d'admission d'une deuxième épreuve.
- ♦ Un tireur est susceptible d'intégrer le collectif en cours de saison sportive si son niveau de performance le justifie et s'il démontre une réelle adhésion au programme d'entraînement et de compétition du collectif.
- ♦ Pour prétendre à une inscription sur un collectif, la participation à 4 compétitions minimum du calendrier national sera exigée dont un championnat de France.

Juniors 3^e année

Les juniors 3^e année seront admis dans les collectifs Senior/Dame aux 2 conditions suivantes :

⇒ Accéder à un podium lors d'une compétition internationale de référence 2012/2013 :

Compétitions internationales de référence juniors 2012/2013 :

- ✓ Championnat d'Europe 25/50 M
- ✓ Compétition internationale Suhl Juniors
- ✓ Compétition internationale Hopes Plzen

⇒ Et de réaliser les points suivants :

Pistolet 25M STD JG	Pistolet 25M JG	Carabine 60 BC JF
561	578	590

B.3. TABLEAUX DES COLLECTIFS

Le classement national 2011/2012 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les collectifs de préparation dans les disciplines pistolet 25 M (9 tireurs) et carabine 50 M (5 tireuses).

EPREUVES MONDIALES ISSF	
COLLECTIF CARABINE JUNIORS FILLES	
50 M Femmes 60 BC	
MUGLER Marine WINTENBERGER Emilie	
COLLECTIF CARABINE DAMES	
50 M Femmes 60 BC	
BRIZE Laurence FOURNIER Marie MARIE Charlotte	
COLLECTIF PISTOLET JUNIORS	
25 M Standard	Pistolet 25 M
CABRIEL Romain CAFFARATTI Christopher	CABRIEL Romain FAUCILLON Marc Antoine
COLLECTIF PISTOLET SENIORS	
25 M Standard	25 M Percussion Centrale
ARTAUD Boris BESSAGUET Clément BLANCHOUIN Sébastien NICOLAS Jérôme	ARTAUD Boris DUMOULIN Franck FOUQUET Florian

Le classement de la finale de l'Europa Cup des épreuves carabine 300 M est l'outil d'évaluation que la Direction Technique a utilisé pour constituer les collectifs de préparation seniors et dames (13 tireurs).

EPREUVES MONDIALES			
EPREUVES		Quota de places	Critère
SENIOR/DAME			
CARABINE 300 M	3x40 Senior	Accès au collectif à tous les tireurs qualifiés à la finale de l'Europa Cup (20 premiers du classement Européen par épreuve et catégorie)	
	3x20 Senior		
	60 BC Senior		
	3x20 Dame		
	60 BC Dame		
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	En cas de nécessité, la DTN se réserve le droit d'ajouter 1 place par épreuve et catégorie (choix et proposition des entraîneurs)		

EPREUVES MONDIALES ISSF	
COLLECTIF CARABINE 300 M	
Hommes	Femmes
BIGOT Guillaume D'HALLUIN Mickael GEORGET Alexandre GRAFF Cyril HENRY Josselin JENICOT Guillaume MONNIER Jérémy RAYNAUD Alexis SAUVEPLANE Valerian	CHUARD Christine DURAND Tiphaine GOBERVILLE Olivia HOULMONT Catherine

Le tableau de référence internationale 2011/2012 est l'outil d'évaluation que la Direction Technique Nationale a utilisé pour constituer les collectifs de préparation dans les épreuves cible mobile juniors filles 10 M (4 tireuses) et junior garçon 10/50 M (1 tireur).

EPREUVES MONDIALES ISSF					
CIBLE MOBILE 30 + 30 et 20 + 20					
ENTREE COLLECTIFS	Lieu de réalisation	SENIOR	DAME	JUNIOR GARÇON	JUNIOR FILLE
CLASSEMENT RÉALISÉ EN INTERNATIONAL	Compétitions Internationales	10 Premiers des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	8 Premières des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	8 Premiers des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	6 Premières des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées
PERFORMANCE INTERNATIONALE Point Moyen du Tableau de référence international	Compétitions Internationales	Point Moyen du 10ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point Moyen du 8ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point Moyen du 8ème des CDE, CDM ou des compétitions internationales référencées	Point moyen du 6ème des CDE, CDM
PERFORMANCE NATIONALE RÉALISÉE AUX CF Point Moyen du Tableau de référence international	Championnat de France	Point moyen du 8ème des CDE, CDM	Point moyen du 6ème des CDE, CDM	Point moyen du 6ème des CDE, CDM	Point moyen du 4ème des CDE, CDM

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

CIBLE MOBILE 30+30 et 20+20

	1 ^{er}	4 ^e	6 ^e	8 ^e	10 ^e
Senior 10 M	579	576	574	571	569
Senior 50 M	591	588	586	584	584
Dame 10 M	384	372	369	358	350
Junior Garçon 10 M	567	556	548	541	535
Junior Garçon 50 M	583	571	569	563	560
Junior Fille 10 M	366	344	341	339	333

EPREUVES MONDIALES ISSF

COLLECTIF CIBLE MOBILE

Junior Garçon	Junior Fille
GERMAIN Benoît	BARLET Alizé DUBOIS Camille LOUIS Florence MALCOIFFE Paloma

B.4. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS CIBLE

SORTIE DES COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
<i>Si non réalisation des critères d'entrée</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si problème de conduite (comportement)</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat
<i>Si absence de travail ou de participation aux stages</i>	1 an	1 an	1 an	1 an
<i>Si refus de participation à une compétition sans motif valable</i>	Immédiat	Immédiat	Immédiat	Immédiat

B.5. MOYENS ACCORDES AUX COLLECTIFS CIBLE

ATTRIBUTION COLLECTIFS	Senior	Dame	Jun Garçons	Jun Filles
MUNITIONS ENTRAÎNEMENT ET MATCH	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE PERSONNALISEE (liste Haut Niveau)	Aides en matériel sur cas particulier	Aides en matériel sur cas particulier	Aides en matériel sur cas particulier	Aides en matériel sur cas particulier
STAGES	OUI	OUI	OUI	OUI
COMPETITIONS INTERNATIONALES *	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur	Choix Entraîneur
CHAMPIONNATS DE REFERENCE	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection	Comité de Sélection
TENUE SPORTIVE	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence	Oui en cas de sélection sur Championnat de référence

* Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique national ou à son représentant qui prend la décision finale.

B.6. MUNITIONS ACCORDEES AUX COLLECTIFS CIBLE

Des quantités de munitions seront attribuées par les entraîneurs responsables à tous les tireurs appartenant à un collectif en fonction des séances d'entraînement, du programme de préparation et des objectifs prioritaires de chaque sportif.

Munitions attribuées :

- Cartouches et plombs en qualité match et entraînement

REGLEMENT DE SELECTION EQUIPES DE FRANCE

EPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF

PREAMBULE

Compte tenu de la progression continue du niveau international, il est impératif que l'investissement personnel des tireurs soit encore amélioré par la qualité de leur préparation sur leurs entraînements quotidiens. Il est nécessaire d'introduire pour l'année post-olympique une ouverture pour plus de concurrence et d'émulation dans chacun des collectifs. Ce travail nous permettra d'améliorer encore l'individualisation du travail avec le groupe d'athlètes ciblés et de mieux nous concentrer sur la réalité des épreuves qui nous attendent, individuellement et collectivement.

C.1. MODE DE SELECTION EPREUVES OLYMPIQUES et MONDIALES ISSF

Mode de sélection aux compétitions internationales

La direction technique propose d'exposer les modalités des systèmes de sélection. Il convient en effet :

- de rappeler les objectifs de la saison sportive 2012/2013
- de mieux définir les termes afférents aux sélections et de proposer de nouvelles modalités de préparation et de sélection pour les sportifs amenés à représenter la France dans les compétitions de référence ;
- de préciser les principes de sélection ;
- de définir le rôle de l'encadrement national.

Objectifs

- ✓ Championnat du Monde plateau
- ✓ Championnat d'Europe cible 25/50 M et plateau
- ✓ Championnat d'Europe 10 M
- ✓ Jeux Méditerranéens

Ces échéances constituent les objectifs prioritaires de l'année 2013 pour la FFTir. Afin de présenter des sportifs capables d'atteindre les podiums, il faut organiser une préparation rigoureuse ainsi que des principes de sélections individuels et collectifs indiscutables.

Les termes relatifs à la sélection

Sélection : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

Mode de sélection : C'est un ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des tireurs, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve de référence.

Epreuve de sélection : C'est une situation de référence permettant d'évaluer, à partir de la mesure et de l'observation des entraîneurs référents, les qualités des tireurs.

Comité de sélection : Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats internationaux (Championnat du Monde et d'Europe,...). Il arrête la sélection (et la présente à la CNSHN dans le cas des Jeux Olympiques). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant ;
- Le directeur technique national ou son représentant ;
- Le directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
- Le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné.

Le comité de sélection décide à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du directeur technique national est prépondérante.

Les termes relatifs au haut niveau

Collectif national : Appellation d'un groupe ciblé de travail ayant pour objectif d'élever son niveau en vue d'intégrer les équipes de France de référence pour accéder aux podiums en championnat international. La composition de ce groupe est établie chaque année par la direction technique sur la base du classement national et proposition des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle ou des cadres techniques référents.

Equipe de France : Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la fédération, représentant ponctuellement la nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la fédération internationale.

Sélection nationale: Appellation d'une délégation de personnes, sélectionnée par la fédération, représentant ponctuellement la nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif ponctuel.

Championnat international : Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décerné un titre (championnat du Monde et d'Europe).

Compétition internationale : Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix européens, Junior Cup). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des tireurs dans l'optique des championnats internationaux.

Modalités et principes de sélection

Durant chaque olympiade, il s'agira de renforcer la préparation sportive pour augmenter le niveau de performance des français par rapport au niveau international. Pour cela la direction technique dissocie, autant que faire ce peut, les modalités de préparation des épreuves de sélection.

Chaque championnat de référence (Jeux Olympiques, Championnat du monde ou d'Europe, Jeux Méditerranéens, Jeux Mondiaux,) renvoie à un mode de sélection particulier. Toute sélection ne sera validée qu'après la signature de la CIHN. Le tireur s'engage alors à :

- respecter les règles de fonctionnement et d'organisation de l'équipe de France ;
- se mettre à l'entière disposition de l'équipe de France dans le cadre de sa préparation terminale ;

- suivre et respecter les consignes des entraîneurs ;
- avoir un esprit et un discours positifs envers l'institution fédérale et ses représentants afin de contribuer à la réussite de l'équipe de France.

Une sélection en équipe de France ne donne pas de prérogative particulière relative à l'accès à un collectif national.

Le rôle des entraîneurs nationaux, de pôle et cadres référents

Le rôle des entraîneurs nationaux, des entraîneurs de pôle et des cadres référents est centré sur leurs missions d'entraînement et de coaching. L'entraîneur doit mobiliser toute son énergie et ses compétences pour faire réussir les tireurs relevant de sa responsabilité. Il est aussi une force de proposition et participe à ce titre au comité de sélection.

Chaque entraîneur, responsable d'un collectif, doit faire des choix pour composer son équipe à chaque compétition internationale pour laquelle il n'est pas dans l'obligation d'établir un mode de sélection. Il définit son équipe en fonction du potentiel individuel et collectif, de l'avancement des préparations individuelles, de la nécessité ou du besoin de compétition de chacun,... Ce choix est proposé au directeur technique ou à son représentant qui prend la décision finale.

Les principes de sélection

Concept général

La nécessité de résultat dans les compétitions et championnats internationaux représente un enjeu considérable pour le développement de notre discipline. Mais la réussite nécessite, entre autre, l'expérience positive de la compétition internationale. Le choix d'une sélection réservée est issu d'une politique de formation au haut niveau, dont le PES est le principal outil. Il est indispensable pour optimiser la formation de l'élite et ainsi contribuer à sa réussite, de lui apporter l'expérience de la compétition internationale de haut niveau.

Réserver la sélection aux tireurs des collectifs contribue au développement de cette expérience compétitive internationale. Cette approche permet de proposer une formation sportive complète à des tireurs à fort potentiel, appartenant à un pôle ou à un collectif national, vraisemblablement pour plusieurs saisons.

La démarche

Seuls les tireurs relevant des collectifs nationaux peuvent prétendre à une sélection dans les disciplines faisant l'objet de ce dispositif. Les étapes de sélection sont conçues pour faciliter la préparation sportive des tireurs. Les étapes compétitives de préparation sont gérées en interne, notamment en ce qui concerne la participation aux compétitions internationales de préparation.

Sur proposition des entraîneurs nationaux le directeur technique national peut inviter des tireurs externes aux collectifs à participer aux épreuves sélectives.

C.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M
Pistolet/Carabine/Cible Mobile
ODENSE (Danemark) - 25 février au 03 mars 2013

ORGANISATION DE L'EPREUVE DE SELECTION

MATCHS SELECTIFS

Rôle

Avec pour objectif principal de constituer les équipes de France, les matchs sélectifs sont également pour la Direction Technique Nationale un indicateur d'appréciation du niveau de performance des collectifs de préparation nationaux.

Organisée en décembre, cette première étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquelles ils seraient sélectionnés.

Les matchs sélectifs sont des épreuves dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

Lieux : Pistolet/Carabine - Fleury les Aubrais (20-22 décembre 2012)
Cible Mobile - Versailles (21-23 décembre 2012)

Programme : Pistolet et Carabine - 2 matchs.

Application du nouveau règlement ISSF afin de permettre aux tireurs des collectifs de s'adapter aux principaux changements.

Cible Mobile - 4 matchs

Catégorie : S1 - D1 - CF/JF - CG/JG
Carabine/Pistolet/Cible Mobile 10 mètres

Critères d'accès :

- ♦ Les tireurs inscrits sur les collectifs nationaux des épreuves 10 mètres (prise en charge financière de la Fédération).
- ♦ Les tireurs des collectifs nationaux des épreuves 25 et 50 mètres pourront participer sur décision des entraîneurs (pas de prise en charge financière de la Fédération).
- ♦ Les tireurs hors collectifs nationaux pourront participer sur invitation des entraîneurs et accord de la DTN (pas de prise en charge financière de la Fédération).

Classement :

- ♦ A l'issue de chaque match, il sera attribué aux 8 premiers du classement par épreuve et par catégorie : des points « C » en fonction de la place obtenue en match de qualification,
- ♦ A l'issue de chaque match, il sera attribué aux tireurs par épreuve et par catégorie : des points « S » en fonction du score réalisé en match de qualification. Le score sera comptabilisé en valeur absolue dans toutes les épreuves y compris la carabine senior et dame 10 mètres ainsi que la carabine 50 mètres 60 BC senior.

Les points « C » seront attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points C
1 ^{er}	15
2 ^e	10
3 ^e	8
4 ^e	5
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	2
8 ^e	1

Les points « S » seront attribués en fonction du résultat obtenu sur la base d'un score en valeur absolue de référence (il correspond au record du monde ou à la moyenne des premières places des compétitions de référence).

15 points seront attribués aux tireurs qui réalisent le score de référence. Un point sera déduit au tireur lorsqu'il réalise 1 point en dessous du score de référence et ainsi de suite,

Exemple :

Un tireur à la carabine senior est 3^e au classement avec 594 points, il lui sera donc attribué 8 points pour sa 3^e place plus 9 points pour son résultat, soit 17 points au total.

Epreuves	Score de référence
Pistolet 10 M Senior	592
Pistolet 10 M Dame	393
Pistolet 10 M Junior Garçon	579
Pistolet 10 M Junior Fille	382
Carabine 10 M Senior	600
Carabine 10 M Dame	400
Carabine 10 M Junior Garçon	600
Carabine 10 M Junior Fille	400
Cible Mobile 10 M Junior Fille	362
Cible Mobile 10 M Junior Garçons	564
Cible Mobile 10 M Dame	382
Cible Mobile 10 M Senior	580

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

Le classement final est effectué à partir de la somme des points « C » et « S ».

En cas d'égalité de points, la valeur la plus élevée du point « C » servira au départage des tireurs.

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.

JUNIORS GARCONS/FILLES **Carabine/Pistolet/Cible Mobile**

À l'issue des matchs sélectifs organisés à Fleury et Versailles,

- La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la première place et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

SENIORS/DAMES **Carabine et Pistolet**

À l'issue des matchs sélectifs organisés à Fleury,

- Les deux premières places seront automatiquement sélectionnées à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour la place restante par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur les deux premières places et décider de sélectionner ou pas un tireur supplémentaire.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des épreuves sélectives, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Championnat d'Europe

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 2 janvier 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

Carabine : 12 tireurs

Pistolet : 12 tireurs

Cible Mobile : 4 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
03-06/01/13	Préparation spécifique Europe Pistolet 10 M JG/JF	Talence	Collectif et sélectionnés Europe 16 tireurs
07-11/01/13	Préparation. technique Carabine 10/50 M S/D	Beaulieu	Collectif et sélectionnés Europe 21 tireurs
14-17/01/13	Préparation technique Pistolet 10/50 M Senior	Talence	Collectif et Sélectionnés Europe 10 tireurs
15-17/01/13	Préparation technique Pistolet 10/25 M Dame	Talence	Collectif et sélectionnés Europe 9 tireuses
20-23/01/13	Préparation technique Carabine 10 M S/D	Lingolsheim	Sélectionnés Europe 6 tireurs
20-23/01/13	Préparation technique Carabine 10 M JG/JF	Strasbourg	Sélectionnés Europe 6 tireurs
22-24/02/13	Préparation spécifique championnat d'Europe Carabine 10 M JG/JF	Wattignies	Sélectionnés Europe 6 tireurs
23-25/02/13	Préparation spécifique championnat d'Europe Pistolet 10 M JG/JF	Talence	Sélectionnés Europe 6 tireurs
24-27/02/13	Préparation spécifique championnat d'Europe Carabine 10 M S/D	Insep	Sélectionnés Europe 6 tireurs
30/01- 03/02/13	Préparation spécifique championnat d'Europe Cible Mobile JG/JF	Vierumakki	Sélectionnés Europe 4 tireurs
25-26/02/13	Préparation spécifique championnat d'Europe Pistolet 10 M Senior	Talence	Sélectionnés Europe 3 tireurs

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
10-13/01/13	Grand Prix de Pilsen Cible Mobile 10 M JG/JF	Pilsen (CZE)	Collectif et Sélectionnés Europe 5 tireurs
10-14/01/13	Compétition Internationale Pistolet 10 M JG/JF	Ruse (SLO)	Collectif et Sélectionnés Europe 6 tireurs
17-20/01/13	Grand Prix Meyton Cup Carabine 10 M S/D	Innsbruck (AUT)	Collectif 6 tireurs
24-27/01/13	Compétition Inter. Carabine/Pistolet 10 M S/D/JG/JF	Munich (GER)	Sélectionnés Europe 24 tireurs
14-16/02/13	Grand Prix Carabine/Pistolet 10 M S/D/JG/JF	Fleury (FRA)	Collectif et Sélectionnés Europe 32 tireurs

C.3.

COUPES DU MONDE

FORT BENNING (Etats Unis) - 04 au 13 mai 2013

MUNICH (Allemagne) - 23 au 30 mai 2013

REGLEMENT DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2013 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :

COUPES DU MONDE FORT BENNING ET MUNICH - EPREUVES 10 M

➤ Le classement des matchs sélectifs (Fleury) servira à sélectionner les tireurs dans les épreuves 10 mètres carabine et pistolet senior/dame.

COUPES DU MONDE FORT BENNING ET MUNICH - EPREUVES 25/50 M

➤ Le classement national au **31 décembre 2012** servira à sélectionner les équipes de France dans les épreuves 25/50 mètres carabine et pistolet senior/dame.

➤ Les évaluations programmées sur les actions de stage par l'encadrement national serviront à sélectionner l'équipe de France dans l'épreuve du pistolet vitesse 25 mètres. La liste des tireurs proposés à la sélection sera connue le **31 mars 2013**.

En fonction du classement individuel lors des épreuves sélectives, la direction technique nationale se réserve le droit de choisir prioritairement les tireurs en capacité de performer sur une seconde épreuve.

Coupe du monde à Fort Benning

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M

sera définitive le 2 janvier 2013

la sélection officielle des tireurs pistolet vitesse

sera définitive le 2 avril 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

8 tireurs carabine

11 tireurs pistolet

Coupe du monde à Munich

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M
sera définitive le 2 janvier 2013
la sélection officielle des tireurs pistolet vitesse
sera définitive le 2 avril 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

10 tireurs carabine
13 tireurs pistolet

C.4.**JEUX MEDITERRANEENS**

MERSIN (Turquie) - 20 au 30 juin 2013

CHAMPIONNAT D'EUROPE 25/50/300 M

OSIJEK (Croatie) - 21 juillet au 04 août 2013

ORGANISATION DE L'EPREUVE DE SELECTION**MATCHS SELECTIFS****Rôle**

Avec pour objectif principal de constituer les équipes de France, les matchs sélectifs sont également pour la DTN un indicateur d'appréciation du niveau de performance des collectifs de préparation nationaux.

Organisée en avril/mai, cette deuxième étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de la réussir au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquelles ils seraient sélectionnés.

Les matchs sélectifs sont des épreuves dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

⇒ **Les matchs sélectifs 10/25/50 M serviront à sélectionner les équipes de France Senior/Dame aux Jeux Méditerranéens, le Championnat d'Europe 25/50 et la Coupe du Monde à Grenade.**

⇒ **Les matchs sélectifs 25/50 M serviront à sélectionner les équipes de France Juniors au Championnat d'Europe 25/50 M.**

MATCHS SELECTIFS			
Dates	Lieux	Epreuves	Catégories
08 au 12 avril 2013	Talence	Pistolet 10/50 M Pistolet standard Pistolet PC	Seniors
12 au 14 avril 2013	Marseille/Tarascon	Pistolet Vitesse 25 M Pistolet standard Pistolet PC	Seniors/Juniors Seniors Seniors
19 au 22 avril 2013	Talence	Pistolet 10/25 M	Dames
24 au 28 avril 2013	Volmerange	Carabine 10/50 M	Seniors/Dames
23 au 26 mai 2013	Volmerange	Carabine 50 M	Juniors G/F
09 au 12 mai 2013	Talence	Pistolet 25/50 M	Juniors G/F

Programme

Senior/Dame :

2 matchs sélectifs dans toutes les épreuves olympiques carabine et pistolet.

1 match sélectif dans toutes les épreuves mondiales carabine et pistolet 25/50 M.

Juniors Filles/Garçons :

2 matchs sélectifs dans toutes les épreuves olympiques carabine et pistolet 25/50 M.

1 match sélectif dans toutes les épreuves mondiales carabine et pistolet 25/50 M.

Catégorie : S1 - D1 - CF/JF - CG/JG

Critères d'accès :

- Les tireurs des collectifs nationaux des épreuves 10/25/50 mètres (prise en charge financière de la Fédération).
- Les tireurs hors collectifs nationaux pourront participer sur invitation des entraîneurs et accord de la DTN (pas de prise en charge financière de la Fédération).

Rappel

La procédure du comptage des points permettant le classement final sera identique et appliquée dans toutes les épreuves sélectives. Addition des points « C » et « S » en référence au classement et au score.

Classement :

- ♦ A l'issue de chaque match, il sera attribué aux 8 premiers du classement par épreuve et par catégorie : des points « C » en fonction de la place obtenue en match de qualification,
- ♦ A l'issue de chaque match, il sera attribué aux tireurs par épreuve et par catégorie : des points « S » en fonction du score réalisé en match de qualification. Le score sera comptabilisé en valeur absolue dans toutes les épreuves y compris la carabine senior et dame 10 mètres ainsi que la carabine 50 mètres 60 BC senior.

Les points « C » seront attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points C
1 ^{er}	15
2 ^e	10
3 ^e	8
4 ^e	5
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	2
8 ^e	1

Les points « S » seront attribués en fonction du résultat obtenu en valeur absolue sur la base d'un score de référence (il correspond au record du monde ou à la moyenne des premières places des compétitions de référence).

15 points seront attribués aux tireurs qui réalisent le score de référence. Un point sera déduit au tireur lorsqu'il réalise 1 point en dessous du score de référence et ainsi de suite.

Exemple :

Un tireur junior au pistolet vitesse est 2^e au classement avec 567 points, il lui sera donc attribué 10 points pour sa 2^e place plus 6 points pour son résultat, soit 16 points au total.

Epreuves 10/25/50 M Senior/Dame	Score de référence	Epreuves 10/25/50 M Jun Garçon/Jun Fille	Score de référence
Pistolet 10 M Senior	592	Pistolet 10 M JG	579
Pistolet 50 M Senior	564	Pistolet 50 M JG	556
Pistolet Vitesse 25 M	587	Pistolet Vitesse 25 M	576
Pistolet 10 M Dame	393	Pistolet 10 M JF	382
Pistolet 25 M Dame	589	Pistolet 25 M JF	577
Pistolet 25 M Senior	588	Pistolet 25 M JG	579
Pistolet 25 M STD Senior	578	Pistolet 25 STD JG	563
Carabine 10 M Senior	600	Carabine 10 M JG	600
Carabine 50 M 60 BC	600	Carabine 50 M 60 BC JG	600
Carabine 50 M 3x40	1175	Carabine 50 M 3x40 JG	1160
Carabine 10 M Dame	400	Carabine 10 M JF	400
Carabine 50 M 3x20	594	Carabine 50 M 3x20 JF	585

Des points de bonus pourront être attribués en fonction des scores réalisés selon les modalités suivantes :

- 2 points supplémentaires en cas de record de France.
- 4 points supplémentaires en cas de record d'Europe.
- 6 points supplémentaires en cas de record du Monde.

Le classement final est effectué à partir de la somme des points « C » et « S ».

En cas d'égalité de points, la valeur la plus élevée du point « C » servira au départage des tireurs.

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des médailles lors des Jeux Méditerranéens et du championnat d'Europe 25/50/300 mètres.

JEUX MEDITERRANEENS

Le nombre d'athlètes qualifiés par CNO et par épreuve est de 2 tireurs en seniors et dames. Un tireur qui est inscrit par son CNO a le droit de participer à d'autres épreuves comme double partant, voire triple partant à condition de terminer aux deux premières places du classement.

EPREUVES 10/25/50 M CARABINE ET PISTOLET

À l'issue des matchs sélectifs organisés en avril 2013,

Les deux premières places dans chaque épreuve seront automatiquement sélectionnées pour les Jeux Méditerranéens.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte du résultat des épreuves sélectives, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

JEUX MEDITERRANEENS 2013		
Epreuves	Seniors	Dames
Pistolet 10 M	X	X
Pistolet 25 M		X
Pistolet Vitesse 25 M	X	
Pistolet 50 M	X	
Carabine 10 M	X	X
Carabine 50 M 3x40	X	
Carabine 50 M 3x20		X
Carabine 50 60 BC	X	
Skeet Olympique	X	
Fosse Olympique	X	X
Double Trap	X	

Jeux Méditerranéens

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 02 mai 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

Epreuves carabine : 10 tireurs

Epreuves pistolet : 10 tireurs

CHAMPIONNAT D'EUROPE 25/50/300 M

JUNIORS GARCONS/FILLES EPREUVES OLYMPIQUES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue des matchs sélectifs organisés en mai 2013,

- La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

EPREUVES MONDIALES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue des matchs sélectifs organisés en mai 2013,

- Pour composer les équipes de France, le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs dans les épreuves olympiques pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (carabine 60 BC junior fille, pistolet standard, pistolet 25 mètres).
 - ⇒ PISTOLET : La direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 9 tireurs garçons et filles engagés sur 3 épreuves olympiques et 2 épreuves mondiales.
 - ⇒ CARABINE : La direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 8 tireurs garçons et filles engagés sur 3 épreuves olympiques et 1 épreuve mondiale.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la première place et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

La sélection officielle des tireurs sera définitive le 03 juin 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

Epreuves Carabine : 8 tireurs

Epreuves Pistolet : 9 tireurs

SENIORS/DAMES EPREUVES OLYMPIQUES CARABINE ET PISTOLET

À l'issue des matchs sélectifs organisés en avril 2013,

- Les deux premières places seront automatiquement sélectionnées à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour la place restante par le comité de sélection.
 - La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des épreuves sélectives, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur les deux premières places et décider de sélectionner ou pas un tireur supplémentaire.

EPREUVES MONDIALES

Carabine 60 BC Dame

À l'issue des matchs sélectifs organisés en avril 2013,

- Pour composer les équipes de France, le comité de sélection choisira prioritairement les tireuses retenues dans l'épreuve olympique (carabine 3x20) pour doubler sur l'épreuve mondiale (carabine 60 BC).

⇒ CARABINE : La direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 18 tireurs garçons et filles engagés sur 3 épreuves olympiques et 6 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Pistolet 25 M

À l'issue du match sélectif organisé en avril 2013,

- Pour composer les équipes de France, le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs retenus dans les épreuves olympiques (pistolet vitesse et pistolet 50 m) pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (pistolet standard, pistolet percussion centrale 25 mètres).

⇒ PISTOLET : La direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 13 tireurs garçons et filles engagés sur 3 épreuves olympiques et 2 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Carabine 300 M

- Pour composer les équipes de France, le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs retenus dans les épreuves olympiques pour un ou plusieurs engagements sur les épreuves mondiales de la carabine 300 mètres.

⇒ CARABINE : La direction technique nationale appliquera le règlement ISSF en vigueur qui prévoit un quota de 18 tireurs garçons et filles engagés sur 3 épreuves olympiques et 6 épreuves mondiales.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte du résultat des matchs sélectifs, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Championnat d'Europe

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 21 mai 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

Epreuves Carabine : 12 tireurs

Epreuves Pistolet : 10 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
11-15/03/13	Préparation technique Carabine 10 M/50 S/D	St Jean de Marsacq	Collectif 18 tireurs
11-14/03/13	Préparation technique Pistolet 10/50 M Senior	Talence	Collectif 10 tireurs
15-17/03/13	Préparation technique Pistolet 10/25 M Dame	Talence	Collectif 9 tireuses
02-06/04/13	Préparation technique Carabine 10/50 M JG/JF	Moulins	Collectif 16 tireurs
06-09/06/13	Préparation spécifique Jeux Med. Pistolet 10/50 M Senior	Millau	Collectif 10 tireurs
08-11/06/13	Préparation spécifique Jeux Med Pist. 10/25 M Dame, Pistolet Vitesse	Talence	Collectif 5 tireurs
28-30/06/13	Préparation spécifique Europe Pistolet 25/50 M JG/JF	Talence	Sélectionnés Europe 6 tireurs
00/07/13	Préparation spécifique Europe Pistolet 50 M Senior	Mérignac	Sélectionnés Europe 3 tireurs
08-11/07/13	Préparation spécifique Europe Carabine 50 M JG/JF	Volmerange	Sélectionnés Europe 8 tireurs
18-20/07/13	Préparation spécifique Europe Pistolet 25/50 M JG/JF	La Madeleine	Sélectionnés Europe 9 tireurs

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
22-28/04/13	Europa Cup carabine 300 M	Zagreb	Collectif 6 tireurs
03-13/05/13	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Fort Benning	Collectif, Sélectionnés Europe et JM 19 tireurs
13-19/05/13	Europa Cup carabine 300 M	Aarhus	Collectif 4 tireurs
23-30/05/13	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Munich	Collectif, Sélectionnés Europe et JM 23 tireurs
04-09/06/13	Compétition Internationale Juniors Carabine/Pistolet	Suhl	Collectif et Sélectionnés Europe 17 tireurs
13-16/06/13	Compétition Internationale Hopes Juniors Carabine	Pilsen	Collectif et Sélectionnés Europe 8 tireurs
18-21/06/13	Europa Cup carabine 300 M	Thun	Collectif 12 tireurs
03-12/07/13	Coupe du Monde Carabine/Pistolet	Grenade	Collectif et Sélectionnés Europe 22 tireurs

REGLEMENT DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2013 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :

Carabine 10/50 M

➤ Le classement des matchs sélectifs (Volmerange du 24 au 28 avril 2013) servira à sélectionner les tireurs dans les épreuves 10/50 mètres senior/dame.

Pistolet Dame 25/50 M

➤ Le classement des matchs sélectifs (Talence du 19 au 22 avril 2013) servira à sélectionner les tireuses dans les épreuves 10/25 mètres dame.

Pistolet Senior 10/50 M

➤ Le classement des matchs sélectifs (Talence du 08 au 12 avril 2013) servira à sélectionner les tireurs dans les épreuves 10/50 mètres senior.

Pistolet Vitesse 25 M

➤ Le classement des matchs sélectifs (Marseille du 12 au 14 avril 2013) servira à sélectionner les tireurs dans les épreuves pistolet vitesse 25 mètres senior.

En fonction du classement individuel lors des épreuves sélectives, la direction technique nationale se réserve le droit de choisir prioritairement les tireurs en capacité de performer sur une seconde épreuve.

Rappel

La procédure du comptage des points permettant le classement final sera identique et appliquée dans toutes les épreuves sélectives. Addition des points « C » et « S » en référence au classement et au score.

Coupe du monde à Grenade

la sélection officielle des tireurs 10/25/50 M
sera définitive le 2 mai 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

10 tireurs carabine
13 tireurs pistolet

- L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.
- La compétition de sélection nationale permet :
 - aux tireurs sans statut d'accéder aux collectifs nationaux.
 - aux tireurs du groupe B d'accéder au programme des équipes de France.
- L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

La sélection nationale 2013 sera organisée dans les épreuves suivantes :

- Fosse olympique Senior, Dame, Junior Garçon et Junior Fille
- Skeet olympique Senior, Dame, Junior Garçon et Junior Fille
- Double Trap Senior et Junior Garçon

CLASSEMENT

La procédure permettant le classement final sera applicable à la sélection nationale.
Addition des points « C » et « S » en référence au classement et au score.

FOSSE OLYMPIQUE

A l'issue de la sélection nationale :

- Les 3 premiers Seniors hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Brno (Rép. Tchèque) du 20 au 24 juin 2013
- Les 2 premiers Juniors Garçons et la première Junior Fille hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 04 au 09 juin 2013

SKEET OLYMPIQUE

A l'issue de la sélection nationale :

- Les 3 premiers Seniors hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Brno (Rép. Tchèque) du 20 au 24 juin 2013
- Les 2 premiers Juniors Garçons et la première Junior Fille hors collectif seront qualifiés pour participer au Grand Prix international de Suhl (Allemagne) du 04 au 09 juin 2013

DOUBLE TRAP

Le collectif Double Trap pourra être constitué suivant les résultats nationaux de la saison 2012/2013 en tenant compte des modifications et du nouveau règlement technique de l'ISSF.

C.7.

COUPES DU MONDE PLATEAU

ACAPULCO (Mexique) - 15 au 24 mars 2013
AL AIN (Emirats Arabes Unis) - 15 au 24 avril 2013

JEUX MEDITERRANEENS PLATEAU

MERSIN (Turquie) - 20 au 30 juin 2013

REGLEMENT ET ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

La participation sera prioritairement réservée aux membres des collectifs 2013 en fonction des critères définis par l'encadrement et des modalités suivantes :

COUPE DU MONDE ACAPULCO

- Sélection réservée aux tireurs du groupe A en skeet olympique (2 tireurs).
- Pas de participation des tireurs fosse olympique.

COUPE DU MONDE AL AIN ET JEUX MEDITERRANEENS

- Sélection réservée aux tireurs du groupe A en skeet et fosse olympique.
- Sélection réservée aux tireurs du groupe B selon les modalités suivantes :

SKEET OLYMPIQUE

1. Match Sélectif

Lieu : Cestas - 09 au 11 janvier 2013
Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux)
Participation groupe B : 6 tireurs (4 Seniors et 2 Dames)



2. Grand Prix international

Lieu : Chypre - 21 février au 04 mars 2013
Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux)
Participation groupe B : 4 tireurs (3 Seniors et 1 Dame) suite aux points acquis précédemment



3. Coupe du Monde

Lieu : Al Ain - 15 au 24 avril 2013
Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux)
Participation prioritaire du groupe A : 2 tireurs
Participation groupe B : 3 tireurs (2 Seniors et 1 Dame) suite au cumul des points acquis lors des 2 précédentes étapes



4. Jeux Méditerranéens

Participation prioritaire du groupe A :
1 tireur Senior
Le 1^{er} Senior du groupe B sera qualifié sur la base des points acquis lors de la coupe du monde de Al Ain

FOSSE OLYMPIQUE

1. Grand Prix international

Lieu : Chypre - 21 février au 04 mars 2013
Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux)
Participation groupe B : 5 tireurs (3 Seniors et 2 Dames)



2. Coupe du Monde

Lieu : Al Ain - 15 au 24 avril 2013
Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux)
Participation prioritaire du groupe A : 1 tireur
Participation du groupe B : 5 tireurs (3 Seniors et 2 Dames)
suite aux points acquis lors de la précédente étape



3. Jeux Méditerranéens

Participation prioritaire du groupe A :
2 tireurs Seniors et 1 Dame
Suivant le niveau atteint, la 1^{ère} Dame du groupe
B sera qualifiée sur la base des points acquis lors
de la coupe du monde à Al Ain

Procédure du Classement :

- ♦ A l'issue de tous les matchs, il sera attribué aux 8 premiers du classement :
Des points « C » en fonction de la place obtenue en match de qualification,
- ♦ A l'issue de tous les matchs, il sera attribué ou pas aux tireurs :
Des points « S » en fonction du score obtenu en match de qualification.

Les points « C » seront attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points C
1 ^{er}	15
2 ^e	10
3 ^e	8
4 ^e	5
5 ^e	4
6 ^e	3
7 ^e	2
8 ^e	1

Les points « S » seront attribués en fonction du résultat obtenu sur la base d'un score de référence (il correspond au résultat maximal).

15 points seront attribués aux tireurs qui réalisent le score de référence. Un point sera déduit au tireur lorsqu'il réalise 1 point en dessous du score de référence et ainsi de suite.

Exemple :

Un tireur (FO ou SO) senior est 2^e au classement avec 119 points, il lui sera donc attribué 10 points pour sa 2^e place plus 9 points pour son résultat, soit 19 points au total.

Epreuves	Score de référence
Fosse Olympique Senior	125
Fosse Olympique Dame	75
Skeet Olympique Senior	125
Skeet Olympique Dame	75

Le classement final est effectué à partir de la somme des points « C » et « S ».

En cas d'égalité de points, la valeur la plus élevée du point « C » servira au départage des tireurs.

Coupe du monde Acapulco

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 5 février 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

2 tireurs Skeet Olympique

Coupe du monde Al Ain

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 5 mars 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique, 5 tireurs Fosse Olympique

C.8.

COUPES DU MONDE PLATEAU

NICOSIE (Chypre) - 08 au 17 juin 2013

GRENADE (Espagne) - 03 au 12 juillet 2013

CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU

SUHL (Allemagne) - 28 juillet au 08 août 2013

CHAMPIONNAT DU MONDE PLATEAU

LIMA (Pérou) - 14 au 24 septembre

REGLEMENT ET ORGANISATION DES EPREUVES DE SELECTION

L'appartenance au collectif groupe A et le résultat des différentes compétitions du collectif groupe B serviront à sélectionner les tireurs aux coupes du monde, championnat d'Europe et Monde sur la base des modalités suivantes :

- Pas de participation des tireurs skeet olympique à la coupe du monde à Nicosie.
- Sélection réservée aux tireurs du groupe A en fosse olympique et skeet olympique.

FOSSE OLYMPIQUE

1 ^{ère} ETAPE	1. Sélection Nationale Lieu : France (Cernay) - 01 au 05 mai 2013 Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux) Participation groupe B : 6 tireurs (3 Seniors et 3 Dames)
	2. Grand Prix international Lieu : Italie (Todi) - 19 au 27 mai 2013 Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux) Participation groupe B : 5 tireurs (3 Seniors et 2 Dames) suite aux points acquis lors de la sélection nationale

Le cumul des points obtenus à l'issue des compétitions ci-dessus servira à sélectionner les tireurs à l'étape suivante.



2 ^e ETAPE	3. Coupe du Monde Lieu : Chypre (Nicosie) - 08 au 17 juin 2013 Participation prioritaire du groupe A : 2 tireurs Seniors Participation groupe B : 3 tireurs (2 Seniors et 1 ou 2 Dames) suite aux points acquis lors de la 1 ^{ère} étape
	4. Coupe du Monde Lieu : Espagne (Grenade) - 03 au 12 juillet 2013 Participation prioritaire du groupe A : 2 tireurs Seniors Participation du groupe B : 2 tireurs (1 Senior et 1 Dame) suite aux points acquis lors de la 1 ^{ère} étape

5. Championnat d'Europe

Participation prioritaire du groupe A :

2 tireurs Seniors et 1 Dame

Participation du groupe B : la 1^{ère} Dame et le 1^{er} Senior seront qualifiés au cumul des points acquis lors des 2 coupes du monde (Al Ain et Nicosie).

6. Championnat du Monde

Participation prioritaire du groupe A :

2 tireurs Seniors et 1 Dame

Participation du groupe B : la 1^{ère} Dame et le 1^{er} Senior seront qualifiés au cumul des points acquis lors des 3 coupes du monde (Al Ain, Nicosie et Grenade).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la sélection automatique et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

➤ La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

➤ Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats et des points acquis lors des compétitions, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

SKEET OLYMPIQUE

1 ^{ère} ETAPE	1. Sélection Nationale Lieu : France (Cernay) - 01 au 05 mai 2013 Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux) Participation du groupe B : 6 tireurs (4 Seniors et 2 Dames)
	2. Grand Prix de Champagne Lieu : France (Coizard-Joches) - 23 au 26 mai 2013 Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux) Participation du groupe B : 6 tireurs (4 Seniors et 2 Dames)

Le cumul des points obtenus à l'issue des compétitions ci-dessus servira à sélectionner les tireurs à l'étape suivante.



2^e ETAPE	3. Grand Prix international Lieu : Allemagne (Suhl) - 04 au 09 juin 2013 Programme : 1 match Senior et Dame (125 et 75 plateaux) Participation du groupe B : 4 tireurs (3 Seniors et 1 Dame) suite aux points acquis lors de la 1^{ère} étape ↓ 4. Coupe du Monde Lieu : Espagne (Grenade) - 03 au 12 juillet 2013 Participation prioritaire du groupe A : 1 tireur Senior et 1 Dame Participation du groupe B : 3 tireurs (2 Seniors et 1 Dame) suite aux points acquis lors du Grand Prix international à Suhl
----------------------------	---

5. Championnat d'Europe Participation prioritaire du groupe A : 1 Senior et 1 Dame Participation du groupe B : les 2 premiers Seniors et la 1^{ère} Dame seront qualifiés au cumul des points acquis lors des 2 coupes du monde (Al Ain et Grenade)

6. Championnat du Monde Participation prioritaire du groupe A : 1 Senior et 1 Dame Participation du groupe B : les 2 premiers Seniors et la 1^{ère} Dame seront qualifiés au cumul des points acquis lors des 2 coupes du monde (Al Ain et Grenade) et du championnat d'Europe à Suhl

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la sélection automatique et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).
- Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats et des points acquis lors des compétitions, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

RAPPEL

- **La procédure du classement (addition des points « C » et « S ») sera identique et appliquée sur toutes les compétitions plateaux.**

Coupe du monde à Nicosie

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 27 mai 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

6 tireurs Fosse Olympique

Coupe du monde à Grenade

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 17 juin 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique

5 tireurs Fosse Olympique

Championnat d'Europe à Suhl

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 12 juillet 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

5 tireurs Skeet Olympique

5 tireurs Fosse Olympique

Championnat du Monde à Lima

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 12 juillet 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

7 tireurs Skeet Olympique

7 tireurs Fosse Olympique

C.9. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU

JUNIORS GARCONS et JUNIORS FILLES FOSSE et SKEET OLYMPIQUE

1. Sélection Nationale

Lieu : France (Cernay) - 01 au 05 mai 2013

Programme : 1 match Junior Garçon et Junior Fille (125 et 75 plateaux)

Participation : open

A l'issue de la sélection nationale : en FO et SO les 2 premiers Juniors Garçons et la première Junior Fille du classement seront qualifiés au Grand Prix de Suhl



2. Grand Prix international

Lieu : Allemagne (Suhl) - 04 au 09 juin 2013

Programme : 1 match Junior Garçon et Junior Fille (125 et 75 plateaux)

Participation : 6 tireurs (2 JG en FO, 2 JG en SO, 1 JF en FO et 1 JF en SO)



3. Championnat d'Europe

Lieu : Allemagne (Suhl) - 28 juillet au 08 août 2013

Participation prévisionnelle : 4 tireurs (1 JG en FO, 1 JG en SO, 1 JF en FO et 1 JF en SO)

➤ La 1^{ère} place en FO/SO junior garçon et junior fille sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les places restantes par le comité de sélection.

➤ La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la sélection automatique et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Championnat d'Europe plateau Juniors

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 10 juin 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

2 tireurs Fosse Olympique

2 tireurs Skeet Olympique

C.10. CHAMPIONNAT DU MONDE PLATEAU

JUNIORS GARCONS et JUNIORS FILLES FOSSE et SKEET OLYMPIQUE

- Le comité de sélection décidera de sélectionner ou pas des tireurs en tenant compte des résultats du championnat d'Europe mais également des potentiels de médailles et des contraintes budgétaires.

C.11. CHAMPIONNAT D'EUROPE CIBLE MOBILE 50 M

SUHL (Allemagne) - 28 juillet au 08 août 2013

ORGANISATION ET REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

RAPPEL

- **La procédure du classement (addition des points « C » et « S ») sera identique et appliquée sur toutes les compétitions cible mobile.**

Epreuves	Score de référence
Cible Mobile 50 M senior	590
Cible Mobile 50 M junior	580

À l'issue des matchs sélectifs organisés à Pilsen (CZE) le 27 avril 2013 et à Lingolsheim le 17 mai 2013,

- Cible Mobile 50 M Junior : La 1^{ère} place sera automatiquement sélectionnée à condition d'obtenir le niveau requis, choix libre pour les deux places restantes par le comité de sélection.
- La participation par équipe ne s'impose pas de façon prioritaire sauf si le potentiel d'un podium le justifie (comparaison du niveau international).

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats des matchs sélectifs mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Niveau requis : le comité de sélection examinera le niveau international pour statuer sur la 1^{ère} place et décider de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires.

Cible Mobile 50 M

la sélection officielle des tireurs sera définitive le 24 juin 2013

Composition prévisionnelle des équipes de France

3 tireurs

PROGRAMME DE PREPARATION DES SELECTIONNES

Le programme d'action préparatoire (stages et compétitions) découle de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

STAGES			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
10-15/07/13	Préparation spécifique Europe Cible Mobile 50 M JG	Keszthely (HUN)	Sélectionnés Europe

COMPETITIONS			
Dates	Actions	Lieux	Tireurs
31/04-02/05/13	Grand Prix de la Libération Cible Mobile 50 M	Suhl (GER)	Collectif 5 tireurs
17-20/05/13	Grand Prix Cible Mobile 50 M JG	Lingolsheim (GER)	Collectif 5 tireurs
21-23/07/13	Grand Prix Cible Mobile 50 M JG	Suhl (GER)	Collectif 3 tireurs

C.12. REGLES SPECIFIQUES APPLICABLES A TOUS LES SELECTIONNES

- Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif(ve) est tenu de participer au programme d'actions planifié et conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.
- Participer aux différentes étapes de la préparation (stages et compétitions) est nécessaire pour les tireurs visant une sélection en Equipe de France. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction Technique Nationale.
- Chaque sportif(ve) retenu(e) peut être sélectionné(e) pour participer à d'autres épreuves internationales dans le cadre de la préparation à un championnat international.
- La DTN se réserve la possibilité d'inviter des partenaires d'entraînement sur le programme d'actions jusqu'à l'objectif majeur.
- Le comité de sélection sera composé :
 - Du Président de la FFTir ou son représentant
 - Du Directeur Technique National ou son représentant
 - Du directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
 - De l'entraîneur national référent de la catégorie et de la discipline
- Dans le cas où le tireur proposé comme titulaire ne souhaiterait pas honorer sa sélection, le remplacement n'est pas prévu sauf décision du comité de sélection (catégories senior et dame).
- La surveillance médicale réglementaire est une obligation pour chaque sportif postulant à une sélection nationale. Celle-ci est coordonnée par le médecin du suivi des Équipes de France, mais du ressort et de la responsabilité individuelle de chaque tireur. Le sportif sélectionné devra être à jour du suivi médical lors de sa première sélection internationale. Toute sélection est subordonnée au respect par chaque sportif concerné de la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage.
- En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection pourrait devenir caduc. Un nouveau mode de sélection pourrait être alors proposé par la DTN.

C.13. ANNEXES

BAREME DES PRIMES A LA PERFORMANCE 2012/2013 : ÉPREUVES OLYMPIQUES

Nombre de points attribués par place	Catégorie	INDIVIDUEL			ÉQUIPE *		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde	Senior et Dame	500	300	200	200	120	80
	Junior	150	90	60	60	36	24
Championnat d'Europe	Senior et Dame	300	180	120	120	72	48
	Junior	100	60	40	40	24	16
Coupe du Monde et la Finale des Coupes du Monde	Senior et Dame	250	150	100			
Finaliste Coupe du Monde, championnats d'Europe et du Monde	Senior et Dame	50% de la médaille de bronze de l'épreuve concernée. Cette prime n'est pas cumulable avec une prime de médaille dans la même épreuve.					
Quota pour les JO	Senior, Dame et Junior	150					

Valeur du point : 19 €	Catégorie	INDIVIDUEL			ÉQUIPE *		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde	Senior et Dame	9 500 €	5 700 €	3 800 €	3 800 €	2 280 €	1 520 €
	Junior	2 850 €	1 710 €	1 140 €	1 140 €	684 €	456 €
Championnat d'Europe	Seniors et Dame	5 700 €	3 420 €	2 280 €	2 280 €	1 368 €	912 €
	Junior	1 900 €	1 140 €	760 €	760 €	456 €	304 €
Coupe du Monde et la Finale des Coupes du Monde	Senior et Dame	4 750 €	2 850 €	1 900 €	<i>* La prime par équipe n'est possible qu'à partir du moment où la représentation dans l'épreuve est, au minimum, de 15 équipes classées au Championnat du Monde ou 12 équipes classées au Championnat d'Europe</i>		
Finaliste Coupe du Monde, championnats d'Europe et du Monde	Senior et Dame	50% de la médaille de bronze de l'épreuve concernée. Cette prime n'est pas cumulable avec une prime de médaille dans la même épreuve.					
Quota pour les JO	Senior, Dame et Junior	2 850 €					

PROGRAMME DES COMPETITIONS

Chaque entraîneur d'un collectif national établit, en accord avec la direction technique et en cohérence avec les objectifs poursuivis, un programme de compétition.

Les conditions de participation des tireurs sont liées à leur niveau de préparation à l'approche des compétitions. L'entraîneur peut décider de ne pas faire participer un tireur à une compétition prévue au programme initial. A l'inverse, il peut demander à un tireur de rajouter une compétition à son programme s'il le juge nécessaire.

En fonction des épreuves sélectives aux compétitions internationales et aux championnats, le programme individuel des tireurs peut être modifié.

Les tireurs de ces collectifs s'engagent à respecter le programme annuel des compétitions et d'accepter toutes les évolutions susceptibles d'être apportées par l'entraîneur en cours d'année.

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2013

CIBLE 10/25/50 MÈTRES

Championnat d'Europe 10 M - Odense (DAN) - 25 février au 03 mars 2013

Jeux Méditerranéens - Mersin (TUR) - 20 au 30 juin 2013

Championnat d'Europe 25/50/300 M - Osijek (CRO) - 21 juillet au 04 août 2013

PLATEAU

Jeux Méditerranéens - Mersin (TUR) - 20 au 30 juin 2013

Championnat d'Europe - Suhl (GER) - 28 juillet au 04 août 2013

Championnat du monde du Monde - Lima (PER) - 14 au 24 septembre 2013

CIBLE MOBILE 10/50 M

Championnat d'Europe 10 M - Odense (DAN) - 25 février au 03 mars 2013

Championnat d'Europe - Suhl (GER) - 28 juillet au 04 août 2013

CARABINE 300 MÈTRES

Championnat d'Europe 25/50/300 M - Osijek (CRO) - 21 juillet au 04 août 2013

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE RÉFÉRENCE 2013

CIBLE 10/25/50 MÈTRES

Coupe du Monde - Fort Benning (USA) - 04 au 13 mai 2013
Coupe du Monde - Munich (GER) - 23 au 30 mai 2013
Coupe du Monde - Grenade (ESP) - 03 au 12 juillet 2013

PLATEAU

Coupe du Monde - Acapulco (MEX) - 15 au 24 mars 2013
Coupe du Monde - Al Ain (EAU) - 15 au 24 avril 2013
Coupe du Monde - Nicosie (CYP) - 8 au 17 juin 2013
Coupe du Monde - Grenade (ESP) - 03 au 12 juillet 2013

CARABINE 300 MÈTRES - EUROPEAN CUP

European Cup - Zagreb (CRO) - 22 au 28 avril 2013
European Cup - Aarhus (DEN) - 13 au 19 mai 2013
European Cup Thun - (SUI) - 18 au 21 juin 2013
Finale European Cup - Saint Jean de Marsacq (FRA) - 26 au 29 septembre 2013

CALENDRIER D' ACTIONS PREVISIONNEL - CARABINE 2012/2013

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	
1						CHAMPIONNAT D'EUROPE 10m Odense (DEN)		GRAND PRIX DE LA LIBERATION Pilsen (TCH)		COUPE DU MONDE Grenade Espagne	CHPT EUR. 25/50		1
2								COUPE DU MONDE Fort Benning USA		UNIVER SIADES Kazan (RUS)			2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10			STAGE PREPARATOIRE	STAGE CARABINE 10/50m Beaulieu	CHAMPT FRANCE 10 m Chateauroux								10
11													11
12		STAGE CARABINE 10/50m Lauf (GER)	RIAC 10m Strassen (LUX)										12
13													13
14													14
15													15
16													16
17													17
18													18
19													19
20													20
21			STAGE SELECTIF 10 M Fleury										21
22				STAGE PREPA									22
23													23
24	FINALE COUPE DU MONDE												24
25				COMPETITION INTERNATIONALE 10m Munich (GER)	STAGE PREPARATOIRE INSEP								25
26					CHAMPIONNAT D'EUROPE 10m Odense (DEN)								26
27													27
28	Bangkok Thaïlande												28
29													29
30													30
31													31

CALENDRIER D'ACTIONS PREVISIONNEL - PISTOLET 2012/2013

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1						CHAMPIONNAT D'EUROPE 10m Odense (DEN)					CHPT EUR. 25/50	
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30												
31												

CALENDRIER D'ACTIONS PREVISIONNEL - PLATEAU 2012/2013

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
1													1
2													2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10													10
11													11
12													12
13													13
14													14
15													15
16													16
17													17
18													18
19													19
20													20
21													21
22													22
23													23
24													24
25													25
26													26
27													27
28													28
29													29
30													30
31													31

SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE

MODALITES

Pour prétendre être inscrit sur les listes de haut niveau et espoirs, un tireur doit impérativement subir les examens médicaux décrits dans le tableau ci-dessous, soit deux visites annuelles. En outre, il doit, avant le 17/12/2012 concernant la première visite médicale et avant le 31/05/13 concernant la deuxième visite :

- ⇒ faire parvenir les comptes rendus des examens médicaux réalisés au médecin des équipes de France, Monsieur Christophe RIDEL à l'adresse suivante :
Monsieur RIDEL Christophe
5 impasse des abeilles 44470 CARQUEFOU

Déplacement en compétition internationale

Il est rappelé à tous les sportifs convoqués à un stage ou une compétition internationale de prévoir son ou ses traitements habituels.

Dans certains déplacements lointains (« à risque.... »), un médecin peut accompagner l'équipe, en complément du kiné habituel. Pour information, chaque organisateur de Coupe du Monde a, dans son cahier des charges, l'obligation d'assurer en permanence une couverture médicale de la compétition.

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Les frais relatifs à ces examens sont pris en charge par la FFTir. Pour ce faire, le tireur doit lui-même régler le service médical concerné puis remplir une note de frais spécifique, à retourner à la FFTir accompagnée des justificatifs.

Aucune facture ne sera réglée directement au médecin ou au laboratoire (excepté pour les tireurs en pôle).

Les tireurs peuvent se renseigner sur d'éventuelles prises en charge, partielles ou totales, dans leurs régions par les services déconcentrés du Ministère en charge des Sports.

Enfin, il est interdit de se faire rembourser deux fois ces frais médicaux (sécurité sociale et FFTir ou autres).

NOM :		Facture réglée jointe		PRIX		AVIS MEDICAL : permet la pratique haut niveau		COMMENTAIRES éventuels du médecin		SIGNATURE ET CACHET Nom lisible du médecin	
Prénom :		Disc :		DATE							
1e BILAN FFTir 01/11-31/12											
EXAMEN MEDICAL (par un Médecin diplômé en médecine du sport) entretien, examen physique, mesures anthropométriques,											
		oui non				OUI NON					
BANDELETTE URINAIRE (protéine, glycose, hématurie, nitrites)											
		oui non				SANS ANOMALIES ANOMALIES		(joindre les résultats)			
Bilan diététique, conseils nutritionnels avec avis spécialisé cordonnés par le médecin si besoin,											
		oui non				OUI NON					
BILAN PSYCHOLOGIQUE (par un médecin ou un psychologue sous responsabilité médicale) entretien spécifique											
		oui non				OUI NON					
EXAMEN DENTAIRE											
		oui non				SANS ANOMALIES ANOMALIES		(joindre les résultats)			
ECG DE REPOS avec compte rendu médical											
		oui non				OUI NON					
Epreuve d'effort Maxi - de la 1e inscription sur les listes et 1/4 ans											
		oui non				OUI NON		(joindre le compte rendu)			
ECHOGRAPHIE CARDIAQUE (lors de la première inscription sur les listes) avec compte rendu médical											
		oui non				OUI NON		(joindre le compte rendu)			
EXAMEN OPHTHALMOLOGIQUE (Recommandé 1 fois dans l'année, non obligatoire)											
		oui non				OUI NON					
EXAMEN AUDIOMETRIE (Recommandé 1 fois dans l'année, non obligatoire)											
		oui non				OUI NON					

examens supplémentaires obligatoires lors de la 1 ^{re} inscription
examen conseillé pour le tir, pris en charge dès la 2 ^{ème} année d'inscription sur les listes

Remboursement forfaitaire du 1^{er} bilan : 230€ Maxi ou 323€ (1^{re} inscription)
Dentaire : 21€ -- Examen médical et Bantaleite : 30€ -- Psycho 40€ -- ECG repos 35€ -- Diététique : 25€ -- Echo Cardio et Epreuve d'effort maxi : 170€-- Ophtalmo : 27€ -- Audio : 50€

A renvoyer : DOCTEUR RIDEL Christophe – Médecin des équipes de France – 5 Impasse des abeilles 44470 CARQUEFOU

NOM :		Facture réglée jointe	PRIX	AVIS MEDICAL : permet la pratique haut niveau	COMMENTAIRES éventuels du médecin	SIGNATURE ET CACHET Nom lisible du médecin
Prénom :	Disc :					
2nd BILAN FFTir 01/04-31/05	DATE					
EXAMEN MEDICAL (par un Médecin diplômé en médecine du sport) entretien, examen physique, mesures anthropométriques,		oui non		OUI NON		
BANDELETTE URINAIRE (protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites)		oui non		SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	
Bilan diététique , conseils nutritionnels avec avis spécialisés coordonné par le médecin si besoin,		oui non		OUI NON		
BILAN PSYCHOLOGIQUE (par un médecin ou un psychologue sous responsabilité médicale) - entretien spécifique		oui non		OUI NON		
Pour les mineurs seulement						
BIOLOGIE (pour tous les sportifs de + de 15 ans avec autorisation parentale pour les mineurs) - NFS, réticulocytes, ferritine		oui non		SANS ANOMALIES ANOMALIES	(joindre les résultats)	

Remboursement forfaitaire du 2nd bilan : 85€ Maxi ou 125€ (mineurs)
Biologie : 20€
Examen médical et Bandelette : 30€
Diététique : 25€
Psycho : 40 €

**ORGANISATION DES
COLLECTIFS NATIONAUX
REGLEMENT DE SELECTION
EQUIPES DE FRANCE**

EPREUVES MONDIALES NON ISSF

D.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX

Généralités

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

- les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau,
- de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'Etat, des moyens de préparation au travers de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux). La participation à un programme de compétitions internationales et de stages, additionnée d'aides matérielles et financières, finalise « *l'implication* » des moyens.

Rôle

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Suivant les disciplines, il existe un collectif en catégories Seniors, Dames et Jeunes.

Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :

- Arbalète Field
- Arbalète Match
 - 10 mètres
 - 30 mètres
- Tir Sportif de Vitesse
 - Open
 - Production
 - Standard

D.2. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète 10 et 30 m	Lieu de réalisation	COLLECTIF Senior Dame	COLLECTIF Jeune
CLASSEMENT RÉALISÉ EN INTERNATIONAL	CDE et CDM	10 Premiers des CDE, CDM	8 Premiers des CDE, CDM junior
PERFORMANCE INTERNATIONALE <i>Point Moyen du Tableau référence international</i>	Coupe d'Europe et matchs internationaux	Point moyen de la 10 ^e place des CDE, CDM	Point moyen de la 8 ^e place des CDE, CDM junior
CLASSEMENT RÉALISÉ AUX SN (Place)	SN (MTCF)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)
PERFORMANCE NATIONALE RÉALISÉE AU MASTER Tableau de référence international	SN (MTCF)	Point moyen du 8 ^e CDE, CDM	Point moyen du 6 ^e CDE, CDM junior

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

ARBALETE MATCH				
Senior	8e	10e	12e	15e
10m	580	578	575	571
30m	564	561	558	556
Dame				
10m	384	383	381	379
Junior Garçon				
10m	379	376	374	-
30m	549	536	530	-
Junior Fille				
10m	378	372	-	-
30m	549	536	530	-

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2012/2013 (18 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales en utilisant le classement et la performance.

COLLECTIF ARBALETE MATCH		
SENIORS/DAMES		
10 M Femmes	10 M Hommes	30 M Hommes Open
BILLAUD Laetitia CHUARD Christine ROBERT Sarah	LE GOAS Yann MAUER Sébastien RODE Jérôme	CHUARD Christine GENG Christophe SCHULLER Pascal WORME Benoît
JUNIORS		
10 M U23 Femmes	10 M U23 Hommes	30 M U23 Hommes
CHEVANCE Aurélie PAIMBLANC Nolwen OLRY Jennifer ROY Marie	BAUDOUIN Brian D'HALLUIN Mickael MEIGNAN Romain	RIBERO Xavier
Entraîneur : Pierre Jean MILLIERE		

D.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE FIELD

ENTRÉE COLLECTIFS Discipline Arbalète Field	Lieu de réalisation	COLLECTIFS Senior (S1+S2+S3) Dame	COLLECTIF JEUNE Cadet Junior
CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE IR 900	Compétition nationale	5 premiers (S1, S2, S3) et 5 premières Dames du total des 2 Matches IR 900	5 premiers (C, J) du total des 2 matches IR 900
DÉTECTION ENTRAINEUR		Sur argumentation de l'entraîneur	
Les épreuves Field 10 et 18m ne sont pas retenues pour constituer les collectifs. Un tireur du collectif jeune passant senior ou dame sera automatiquement intégré dans le collectif correspondant l'année du changement de catégorie			

TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES

ARBALETE FIELD				
	Individuel		Équipe	
Senior	1706	850	1690	840
Junior	1688	836	1640	820
Dame	1679	838	1620	810
Cadet	1650	825	1620	810

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2012/2013 (15 tireurs) est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement.

COLLECTIF ARBALETE FIELD		
SENIORS/DAMES		
Hommes	Femmes	Jeunes
BRULET Jean Michel CARLOT Didier CHRISTOFFEL Pascal MANGEMATIN Jacques ROUSSEAU Maxime	JACOB Ludiwine MUTIN Cécile PERNIN Amélie REGNIEZ Mélanie TROUILLET Tiffanie	BONNIN Guillaume GAYANT Guillaume LEPERQUE Amandine RIVAULT Corentin SEGUR Anthony
Entraîneur : Yves LEJARD		

D.4. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE

ENTRÉE COLLECTIFS	OPEN COLLECTIF	PRODUCTION COLLECTIF	STANDARD COLLECTIF
Composition 1 collectif par épreuve			
Critères de Classement	<i>La constitution des Collectifs TSV se fera suivant les modalités suivantes :</i> • Les 6 premiers du championnat de France overall de chaque division (Open, Production et Standard). • Sur proposition de l'entraîneur, la direction technique nationale se réserve le droit d'ajouter des tireurs de divisions et catégories différentes.		
DÉTECTION ENTRAINEUR	Sur argumentation de l'entraîneur		
Le collectif pour la saison suivante sera annoncé lors de la proclamation des palmarès du Championnat de France de l'année.			

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2012/2013 (27 tireurs) est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement.

COLLECTIF TIR SPORTIF VITESSE		
SENIORS/DAMES		
OPEN	STANDARD	PRODUCTION
DA COSTA Patrice DESAGNEAUX Jean Luc DEVILLE Rémy GIBERT Philippe OBRIOT Emilie OBRIOT Thierry BAILLET Valentin LOORE Frédéric	BEAUNIER François BERTRAND Guillaume BOIT Julien CUTAYA Christian POIRET Jérôme VIAUD Julien FELT Baptiste VANDENABEELE Mathieu	CARRIE Stéphane DAGUENEL Laetitia DE CHESSE Laurent GRAUFFEL Eric GUICHARD Louis LAVERGNE Mathieu QUERTINIER Stéphane ARTAL Audrey GOUGIS Christophe LAUNAY Virginie MELEY Philippe
Entraîneur : Olivier BIANCHI		

D.5. CRITERES DE SORTIE DES COLLECTIFS

ARBALETE MATCH, ARBALETE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE

SORTIE DES COLLECTIFS	Collectif senior/dame	Collectif jeune
SI NON RÉALISATION DES CRITÈRES D'ENTRÉE	1 an	1 an
SI PROBLÈME DE CONDUITE (comportement)	Immédiat	Immédiat
SI ABSENCE DE TRAVAIL OU DE PARTICIPATION AUX STAGES	1 an	1 an
SI REFUS DE PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION SANS MOTIF CONSIDÉRÉ COMME VALABLE	Immédiat	Immédiat

D.6. EPREUVE DE SELECTION

Sélection : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

- L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.
- L'épreuve de sélection permet au tireur de compétition d'exprimer son potentiel, dans un contexte imposé, et d'accéder au programme des Équipes de France.
- L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

Les épreuves de sélection 2013 seront organisées dans les épreuves suivantes :

- **Arbalète Match 10/30 M**
- **Silhouettes métalliques**
- **Bench Rest**

D.7. CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION 2013

- **Arbalète match :**
 - Tahon les Vosges - 06 au 09 juin 2013
- **Silhouette métallique :**
 - Volmerange - 10 au 12 mai 2013
- **Bench Rest :**
 - La Fare les Oliviers - 08 au 10 mars 2013,
 - Souppes sur Loing - 26 au 28 avril 2013.
 - Volmerange les Mines (CDF) - 19 au 22 juin 2013

D.8. CRITERES D'ACCES ET DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

ARBALETE MATCH	
<u>Epreuve 10 m : 2 matchs sans finale</u> <i>Participation :</i> - Les 18 premiers du championnat de France 10 m junior, dame et senior - Les membres des collectifs 10 m - Les 5 premiers du Circuit National I.A.U. 10 m junior, dame et senior	
<u>Epreuve 30 m : 2 matchs sans finale</u> <i>Participation :</i> - Les 14 premiers seniors du championnat du France 30 m - Les 6 premiers juniors du championnat de France 30 m - Les membres des collectifs 30 m - Les 5 premiers du Circuit National I.A.U. 30 m junior et senior	
SILHOUETTE METALLIQUE	BENCH REST
15 premiers du championnat de France précédent + ex aequo en combiné Gros calibre, Petit calibre, Field Pistol et Carabine 22LR 5 premiers debout du championnat de France précédent en Gros calibre, Petit calibre, Field Production visée ouverte, Field Production visée optique, Carabine 22LR légère et 22LR silhouette. 3 premiers du championnat de France précédent des 3 autres épreuves Gros et Petit calibre 5 premiers du Circuit National de l'année précédente - Tireurs ayant réalisé le score de 40 aux derniers championnats de France - Durée : 3 jours pour 12 épreuves	Le Master's se décline sur 3 compétitions : 2 matchs du calendrier officiel national (proposition de la CNS) et le championnat de France ou un 3^{ème} match du calendrier. Le classement se fait à l'addition du Two Gun Aggregate des trois matchs.
Entraîneur : Jean François RAYBAUT	

D.9. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE

Principes généraux

Dans le cadre d'une stratégie de préparation aux compétitions internationales et pour garantir un maximum d'équité entre les tireurs, des épreuves sélectives auront lieu en 2013 dans certaines épreuves mondiales.

Comité de sélection :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les compétitions de référence (Championnat du Monde et d'Europe,...). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant;
- Le Directeur Technique National ou son représentant;
- Le directeur des équipes de France et/ou le directeur du haut niveau ;
- Le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné.

Le comité de sélection décide à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du directeur technique national est prépondérante.

ARBALETE FIELD

Epreuves retenues : 2 matchs IR 900 des Championnats de France 2013 pour intégrer les collectifs 2014.

A l'issue du test match organisé pendant le stage des collectifs du 1^{er} mai, les Équipes de France sont constituées pour participer aux Coupes d'Europe dans le but de réaliser les minimas (voir tableau référentiel). Tous les tireurs des collectifs participent à une coupe. La priorité est le classement individuel. Une équipe ne peut être présentée que si 3 tireurs ont réalisé les « minimas » équipe (voir tableau référentiel)

Principe de sélection aux championnats d'Europe 2013:

Equipe Senior et Dame : 2 premiers tireurs du classement (2 matchs IR 900 des Championnats de France), à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

1 ou 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur et aval du comité de sélection.

Equipe Junior : Le premier tireur du classement (2 matchs IR 900 des Championnats de France), à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

1 à 3 tireurs sur proposition de l'entraîneur et validation du comité de sélection.

Equipe Cadet : Suivant les résultats du championnat de France 2013, la participation d'une équipe Cadet est possible à condition de réaliser les minimas du tableau de référence international.

Les épreuves Field 10 et 18 m ne sont pas retenues comme critères pour constituer les équipes de France.

Championnat d'Europe : Date en attente (aout)

ARBALETE MATCH

Le but des épreuves de sélection est de constituer les Équipes de France pour les compétitions internationales, les Championnats d'Europe et du Monde. Si une compétition internationale a lieu avant les épreuves sélectives, la référence de sélection sera le classement national de la saison précédente et le Championnat de France 10 m.

Principe de sélection :

- Participation en individuel : 2 premiers tireurs des SN + 1 tireur sur proposition de l'entraîneur.
- Participation en équipe : les 3 tireurs retenus en individuel + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur.

Championnat d'Europe : Date en attente

TIR SPORTIF DE VITESSE

La constitution des équipes de France se fera selon deux critères distincts :

• Sélection directe :

Les 2 premiers overall du Championnat de France dans les divisions Open, Production et Standard.

Les tireurs ayant réalisés les pourcentages définis sur l'une des deux compétitions internationales de références désignées en début de saison (cf tableau de performances).

• Sélection indirecte :

La direction technique nationale complètera la sélection en fonction des potentialités de médaille mais également des choix stratégiques jugés nécessaires au développement de la discipline.

Tableau de performances à réaliser pour un accès direct au championnat d'Europe ou du Monde.

CATEGORIES	OPEN	PRODUCTION	STANDARD	CLASSIC
OVERALL	90%	90%	90%	Pas de référence
DAMES	% de la 3ème du WS	% de la 3ème du WS	% de la 3ème du WS	Pas de référence
JUNIORS	% du 3ème du WS	% du 3ème du WS	% du 3ème du WS	Pas de référence
Senior et Super Senior	% du 3ème du WS	% du 3ème du WS	% du 3ème du WS	Pas de référence

Compétitions Internationales de référence pour le classement national et les collectifs :

International Level III Infinity : date en attente

International Level III CZ Xtreme : du 06 au 09/06/2013

Par dérogation :

- Un match intercontinental (Level IV)
- L 'US Open

BENCH REST

Matches qualificatifs pour les championnats du monde à Silverdale (Australie).

La Fare les Oliviers - 08 au 10 mars 2013,

Souppes sur Loing - 26 au 28 avril 2013.

Volmerange (CDF) - 19 au 22 juin 2013

SILHOUETTES METALLIQUES

Priorités déterminées pour les sélections en équipe de France :

- Sélections par rapport aux combinés
- Sélection en priorité des tireurs debout
- La sélection des équipes de France est faite par la commission de sélection pour les championnats d'Europe et du Monde à l'issue des épreuves de sélection.

Matches qualificatifs pour le championnat d'Europe à Gidea (Suède)

Volmerange - 10 au 12 mai 2013

ARMES ANCIENNES

La sélection des équipes de France se fait sur la base du championnat de France et du match de sélection.

A l'issue des 2 matchs :

- Le 1^{er} du classement est automatiquement sélectionné à condition de réaliser au moins une fois les points de Maître tireur lors des deux matchs.
- Le comité de sélection décidera de sélectionner ou pas des tireurs supplémentaires en tenant compte des résultats mais également des potentiels de médailles et des contraintes budgétaires.

CDF la Canourgue du 21 au 25 juin 2013

SN : le 26 juin 2013 (La Canourgue)

Epreuves concernées par les sélections nationales :

25 M : KHUCH O&R, MARIETTE, COLT, COMINAZZO R, TANZUTZU R,
50 M : MALSON O et R, VETTERLI O et R, MIQUELET O et R, PENNSYLVANIA R,
100 M : WHITWORTH O et R, MINIE O et R, MAXILLIEN R, WALKIRIE R .
Plateaux : MANTON O et R, LORENZONI O et R.

Critères d'accès à la sélection nationale :

Le classement du championnat de France déterminera un certain nombre de tireurs qui pourront accéder à la sélection nationale tout en respectant la capacité d'accueil du stand de tir.

La commission de sélection choisira les tireurs dans les disciplines non concernées par ces matchs supplémentaires.

D.10. RECAPITULATIF DES MODALITES DE SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE REFERENCE

Disciplines Mondiales	Mode de Sélection	Senior / Dame	Junior
Arbalète match	Sélection automatique	2 premiers	2 premiers
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
Arbalète Field	Comité de sélection		
Armes	Sélection automatique	Le premier si Maître tireur	Le premier si Maître tireur
Anciennes	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
Silhouette Métallique	Comité de sélection		
Tir Sportif de Vitesse	Sélection automatique 3 tireurs	Pourcentage significatif réalisé en match international de référence et classement sélectif sur MTCF + CDF pour les places restantes	
	Comité de sélection 1 tireur	Libre pour la place restante	

D.11. ANNEXES

POINTS DE MAÎTRISE ARMES ANCIENNES			
Épreuve	N° Épreuve	Point MT Origine	Point MT Réplique
Miquelet	601 / 701	93	93
Maximilien	602 / 702	89	94
Minie	603 / 703	94	94
Whitworth	604 / 704	96	98
Cominazzo	605 / 705	90	93
Kuchenreuter	606 / 706	96	98
Colt	607	96	
Mariette	712		97
Walkyrie	608 / 708	94	95
Tanegashima	614 / 714	91	98
Vetterli	615 / 715	98	99
Hizadai	616 / 716	91	98
Manton	621 / 721	23	23
Lorenzoni	622 / 722	24	24
Malson	623 / 723	80	85
Tanzutsu	628 / 728	85	91
Pensylvannia	636 / 736	92	96
Lamarmora	637 / 737	96	96
Longue distance 300 yard		43	45
Longue distance 600 yard		41	43
Longue distance 900 yard		54	56
Longue distance 1000 yard		52	54

BAREME DES PRIMES A LA PERFORMANCE 2012/2013 : EPREUVES MONDIALES

Nombre de points attribués par place	Catégorie				ÉQUIPE		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	140	84	56	56	33,6	22,4
	Junior	80	48	32	32	19,2	12,8
Championnat du Monde si 14 <pays> 10 par épreuve	Senior et Dame	90	54	36	36	21,6	14,4
	Junior	60	36	24	24	14,4	9,6
Championnat d'Europe si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	100	60	40	40	24	16
	Junior	60	36	24	24	14,4	9,6
Championnat d'Europe si 14 <pays> 8 par épreuve	Senior et Dame	60	36	24	24	14,4	9,6
	Junior	30	18	12	12	7,2	4,8

Valeur du point: 19 €		INDIVIDUEL			ÉQUIPE		
		Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
Championnat du Monde si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	2 660 €	1 596 €	1 064 €	1 064 €	638 €	426 €
	Junior	1 520 €	912 €	608 €	608 €	365 €	243 €
Championnat du Monde si 14 <pays> 10 par épreuve	Senior et Dame	1 710 €	1 026 €	684 €	684 €	410 €	274 €
	Junior	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
Championnat d'Europe si au minimum 15 pays par épreuve	Senior et Dame	1 900 €	1 140 €	760 €	760 €	456 €	304 €
	Junior	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
Championnat d'Europe si 14 <pays> 8 par épreuve	Senior et Dame	1 140 €	684 €	456 €	456 €	274 €	182 €
	Junior	570 €	342 €	228 €	228 €	137 €	91 €

REGLES SPECIFIQUES

- Pas de cumul de primes pour un tireur qui participerait à plusieurs épreuves.
- Pas de cumul de primes entre le classement individuel et par équipe.
- La prime par équipes ne sera effective qu'à partir du moment où la participation, dans l'épreuve, est au minimum de 12 équipes classées au championnat du Monde et au minimum de 8 équipes classées au championnat d'Europe.

D.12. CALENDRIER INTERNATIONAL 2013

SILHOUETTES METALLIQUES

Championnat d'Europe - Gidéa (SWE) - 01 au 12 juillet 2013

BENCH REST

Championnat du Monde - Silverdale (AUS) - 14 au 27 octobre 2013

ARMES ANCIENNES

Championnat d'Europe - Eisenstadt (AUT) - 19 au 25 août 2013

TIR SPORTIF VITESSE

Championnat d'Europe - Barcellos (POR) - 15 au 21 septembre 2013

ARBALETE MATCH

Championnat d'Europe 10/30 M - date en attente

ARBALETE FIELD

Championnat d'Europe - date en attente